

Motion sur le Projet de Budget 2017 de la Recherche

Lors de la présentation du projet de budget du MESR 2017, la Ministre de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a annoncé une hausse de 850 millions d'euros, dont 72 millions d'euros reviendraient aux organismes de recherche.

Or cette hausse du budget recherche consiste exclusivement à financer les mesures salariales de la Fonction Publique (légère progression du point d'indice, PPCR, RIFSEEP, ...). Donc, de fait, il n'y aura aucune augmentation des moyens budgétaires pour assurer les besoins des laboratoires. Ceux-ci seront encore obligés d'aller chercher les crédits pour faire leur recherche auprès de l'ANR, qui voit son budget augmenté de 49 millions d'euros, de candidater aux appels d'offres du PIA3 ou à ceux de l'Europe!

Concernant l'emploi scientifique, nos ministres de l'ESR ont le culot d'annoncer 400 « nouveaux » recrutements correspondant en réalité aux remplacements des départs en retraite. Ce budget ne comporte aucune création de postes (chercheurs, ingénieurs ou techniciens); tout au contraire il acte la suppression de 11 postes pour l'ensemble des opérateurs de recherche !

Les conditions d'exercice de la recherche publique ne cessent de se dégrader. Le choix de financer cette recherche quasi exclusivement sur contrats (ANR, PIA, ...) au détriment du financement récurrent des organismes font que les EPST et les EPIC notamment, sont dans une situation particulièrement alarmante. Contrairement à ce qui est annoncé, ce budget obère très sérieusement l'avenir. Comme l'ont déclaré récemment les PDG du CNRS et de l'INSERM, dans une dépêche du 23 septembre 2016 (AEF), « la question se pose de savoir si la science française va se maintenir ou décrocher ». Poursuivre cette politique ne peut qu'entraîner la recherche publique sur la voie du déclin.

Avec ce budget 2017 de stagnation, le gouvernement continue sa politique d'abandon d'une politique de recherche à long terme. Cela se traduira par encore plus d'austérité, de blocage de carrière, de recours à l'emploi précaire, de mal être au travail !

Le CNESER demande une augmentation significative du budget de l'ESR pour atteindre l'objectif de 1% du PIB pour la recherche publique et 2% pour l'enseignement supérieur. Cette augmentation doit permettre le financement du budget récurrent des organismes de recherche et un plan pluriannuel de recrutement sur postes statutaires pour résorber la précarité.

Vote du CNESER du 17 octobre 2016

POUR : 53

Abstention : 9